



Mitoyenneté mur

Par SPEEDY 87

Bonjour

J ai acheté en 1990 une maison dont un des murs est en limite de propriété. Cette maison a été construite en 1972.

En 1985, l ancien propriétaire de la maison voisine a construit un garage adjacent à sa maison. Il a construit des poteaux touchant le mur de ma maison, sans cloison intérieure propre.

Je n ai pas eu connaissance de cela au moment de l acquisition de ma maison en 1990.

Cette maison voisine de la mienne a été vendue et est désormais louée à des personnes qui "habitent le garage". Les nuisances sonores ont été constatées (main courante, mise en demeure d huissier)

Comment obliger le propriétaire à isoler son garage et à construire un mur intérieur ?

Le mur de ma maison est il devenu mitoyen ? Il a été construit sur mon terrain mais en limite.

Merci pour votre aide.

Par yapasdequoi

doublon